

Réunion 15 octobre 2014, à 19h00
Salles Grand'Voile et le Phare
1^{ère} Rue, St-Romuald (Québec)
G6W 5M6



PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :

Comité exécutif :

Jean-Philippe Lachance-Tremblay, président et représentant au Comité de parents
Mattieu Mellon, vice-président
Catherine Rollier, secrétaire

Jérôme Demers
Carole-Anne Hamel
Ève Lapointe
Isabelle Nadeau

Mélanie Ruel
Annie Sirois
Chantal Thivierge

PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTS :

Sophie Eve, représentante du personnel professionnel non enseignant
Christine Guay, représentante des directions d'école
Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services complémentaires

REPRÉSENTANTES D'ORGANISME PRÉSENTES :

Lise Fortier, représentante Au voilier de Lili

REPRÉSENTANTS DES CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS

François Dubé, ESLE

ABSENTS :

François Giasson, parent
Nadia Tremblay, parent
Représentant des enseignants
Représentant du personnel de soutien
Représentant CRDI-CA
Représentant CRDP

INVITÉE :

Catherine Nadeau, ancienne présidente

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19h15. Il y a quorum.

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay préside la rencontre, il souhaite la bienvenue aux membres et explique la raison de la présence de madame Catherine Nadeau, elle va faire le suivi sur certains dossiers.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentations des membres
4. Parole au public
5. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2014
6. Suivi au procès-verbal
7. Autres sujets :
 - 7.1 Plan d'orientation
 - 7.2 Document sur la confidentialité
 - 7.3 Retour sur l'AGA
 - 7.4 Octobre mois thématique sur le TDAH
8. Rapports
 - 8.1 Président
 - 8.2 Direction générale
 - 8.3 Trésorier
 - 8.4 Représentant du Comité de Parents
 - 8.5 Représentants des Conseils d'établissements
9. Correspondance
10. Prochaine réunion
11. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers, appuyé par madame Mélanie Ruel et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

5. Adoption des procès-verbaux du 4 juin 2014 et du 6 octobre 2014
 - 7.1.1 Modifications des règles de régie interne
 - 7.5 Traitement des plaintes
 - 7.6 Demande d'information pour un enfant HDAA
 - 7.7 Huis clos

CEHDAA-14-15-05 **ADOPTÉE** à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent et expliquent les raisons qui les ont incités à s'impliquer au comité EHDAA.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAUX DU 4 JUIN ET DU 6 OCTOBRE 2014

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe, appuyé par madame Carole-Anne Hamel et résolu :

D'ADOPTER les procès-verbaux du 4 juin et du 6 octobre 2014 avec les modifications suivantes :

4 JUIN

4. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Changer le paragraphe pour;

La CS de Montréal a servi de test pour le commissaire parent EHDAA et le commissaire parent coopté. Si le comité a des questions, monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay a leurs coordonnées.

5 OCTOBRE

Changer l'heure de la levée de l'assemblée pour 22h25.

CEHDAA-14-15-06 ADOPTÉE à l'unanimité.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay doit trouver les codes que le MELS donne aux EHDAA, pour les fournir aux CE ou les mettre sur le site Web. Remis à la prochaine rencontre.

5.1 PRÉPARATION DU STADE HONCO

Madame Catherine Nadeau explique les démarches entreprises avec madame Louise Boisvert du département des communications pour le coroplaste. Elle remercie madame Martine Sénéchal pour l'aide apportée. Elle décrit notre première expérience positive au stade Honco. Les parents qui ont interpellés nos membres connaissaient déjà notre comité et avaient des questions très pointues. 3000 personnes se sont présentées, c'est une belle visibilité pour notre comité.

Elle en profite pour faire le bilan des conseils des commissaires du 8 juillet, 19 août et 23 septembre où elle était présente. Elle a fait part au conseil des commissaires des craintes des parents concernant les coupures pour la clientèle EHDAA.

5.3 PLAN D'ORIENTATION (MISE À JOUR ET ADOPTION DES DESCRIPTIFS DES THÉMATIQUES)

La CS a fait une mise en page des descriptifs. Le plan d'orientation et les descriptifs des thématiques ont été déposés au conseil des commissaires du 25 juin.

6.1 PRÉSIDENTE

Réponse au comité de parents pour les statistiques des PI, la présidente fournira des pistes de réflexion au prochain président. Madame Catherine Nadeau a fait une invitation verbale au président du comité de parents pour assister à la rencontre de présentation des statistiques.

6.2 CRDP

Madame Martine Sénéchal devait faire une approche officielle auprès de monsieur Stéphane Shaink. Une représentante a été désignée, elle sera présente pour la prochaine rencontre.

7. CORRESPONDANCE

Malgré les démarches entreprises par le CE, la CS et la direction de l'Envol sont restées sur leur position et les profils ont été abolis.

Un ergothérapeute veut savoir si tous les enfants ont un conseiller pédagogique de la CS attribué à leur dossier? La présidente va poser la question à madame Martine Sénéchal. Pas dans notre CS.

7. AUTRES SUJETS

7.1 PLAN D'ORIENTATION

1. Il faut refaire une mise à jour des sous-comités. Pour la prochaine rencontre, le vice-président invite les membres à considérer les sous-comités auxquels ils veulent participer.
2. Thématique mensuelle : madame Ève Lapointe doit trouver la thématique de novembre.
3. Établir des partenariats avec des organismes : des parents ont demandé des renseignements pour outils d'adaptation pour la déficience visuelle. Il faut se renseigner quelles sont les ressources disponibles dans les autres CS de la région 03-12. Selon madame Christine Guay, la CS des Premières Seigneuries disposerait de ces ressources.
4. Mise à jour du site Web : il doit être mis à jour, madame Dominique Couture responsable de notre site a une formation le 21 octobre 2014.
5. Promotion comité EHDAA : il est important de faire connaître rapidement aux parents et aux directions d'école le rôle de notre comité. Les membres font des suggestions :
 - Un membre parlera de notre comité au Forum des orthophonistes;
 - Proposer de mentionner notre comité au PI;
 - Cibler des activités pour l'avenir;
 - Parler de notre guide aux directions d'école ;
 - Envoyer aux directions d'école des capsules " Saviez-vous que?" et les obliger à mettre ces capsules dans le journal diffusé aux parents;
 - Profiter des thématiques mensuelles pour référer aux documents du site Web;
 - Diffuser notre guide dans les CPE.

ATTENDU que la CS a la responsabilité d'informer les parents de l'existence du comité suivant le point 9.1.1 de la POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE.

ATTENDU que le comité EHDAA a la volonté de faire connaître ses activités et l'aide qu'il peut apporter aux parents d'élèves HDAA.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Sirois et résolu :

DE demander à la direction générale d'envoyer promptement aux directions d'établissement des renseignements généraux sur le comité HDAA afin de les transmettre à tous les parents de la CS dans les bulletins des établissements.

CEHDAA-14-15-07 ADOPTÉE à l'unanimité.

7.1.1 MODIFICATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il faut faire une mise à jour pour le commissaire parent EHDAA et réviser certaines règles. Madame Martine Sénéchal doit transmettre le document à tous les membres.

Un membre demande quand la direction générale va faire la présentation des affectations financières. Des membres ont été interpellés par des parents préoccupés par les coupures. Le comité veut avoir un portrait plus complet des coupures et sollicite une présentation des services des ressources financières. Le président mandate le vice-président dans ce dossier. Le vice-président fera part à madame Martine Sénéchal de notre requête afin de la faire parvenir au service concerné.

7.2 DOCUMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ

Le président fait l'historique de ce document pour garantir la confidentialité des informations entendues à nos réunions et invite les membres à le signer.

7.3 RETOUR SUR L'AGA

Les parents présents à l'AGA ont constaté que notre comité manque de visibilité et de promotion. Les parents ne savent pas que notre comité existe et ceux qui le connaissent ont de la difficulté à avoir des infos.

Avec la rentrée scolaire et les AGA des écoles, ce n'est pas le meilleur temps de l'année pour tenir notre AGA. Il faudra peut-être faire un partenariat avec l'École des parents pour publiciser la conférence donnée avant l'AGA.

Les membres trouvent intéressant de fournir à l'École des parents des suggestions de conférence ex : la dyspraxie. La maison de la famille donne des conférences-web, madame Isabelle Nadeau suggère d'envoyer des renseignements au président à ce sujet. La CS a un recueil de formations offertes à ses employés. Si ces formations sont faites par des formateurs de la CSDN, elles pourraient être filmées et mises sur notre site Web afin que les parents en bénéficient.

Madame Mélanie Ruel quitte à 21h15.

7.4 OCTOBRE MOIS THÉMATIQUE SUR LE TDAH

À Québec, la Dre Annick Vincent donne plusieurs conférences. La secrétaire enverra le lien. Le président assistera à une des conférences.

L'association PANDA donne aussi des conférences.

Madame Christine Guay présente le livre Je veux qu'on m'aime au comité et distribue des documents pour les enfants TDAH.

7.5 TRAITEMENT DES PLAINTES

La procédure du traitement des plaintes en est en place depuis 2010. Un membre suggère de réviser cette procédure. Sur le site de la CSDN, la procédure n'est pas claire et peut être intimidante pour les parents. Quand les parents n'ont pas obtenu de satisfaction après avoir suivi le processus, c'est la secrétaire générale, une avocate, qui reçoit la plainte. Les parents ne sont pas invités au huis clos du conseil des commissaires, ils ne peuvent donc pas faire valoir leur

point de vue. Le comité peut faire des propositions à la CS pour bonifier cette procédure.

La CS doit obligatoirement consulter le comité si une plainte concerne un PI.

II EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE les membres du comité siègent à huis clos pour les points 7.6 et 7.7

CEHDAA-14-15-08 **ADOPTÉE** à l'unanimité.

7.6 DEMANDE D'INFORMATION POUR UN ENFANT HDAA

7.7 HUIS-CLOS

II EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE les membres retournent en séance publique.

CEHDAA-14-15-09 **ADOPTÉE** à l'unanimité.

8. RAPPORTS

8.1 PRÉSIDENT

Le président est heureux d'être présent au comité pour une autre année.

8.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Martine Sénéchal est contente de reprendre son rôle et de partager nos préoccupations.

8.3 TRÉSORIER

Le trésorier est absent. Suite à la demande, d'un membre la secrétaire enverra le document pour les frais de déplacement.

8.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

La prochaine rencontre est le 20 octobre 2014.

8.5 REPRÉSENTANTS DES CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS

Monsieur François Dubé fera le lien entre notre comité et l'école de l'ESLE.
Madame Ève Lapointe fera de même pour l'école St-Louis-de-France.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

10. PROCHAINE RÉUNION

Lundi le 3 novembre 2014.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL ESPROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22h45.

CEHDAA-14-15-10 ADOPTÉE à l'unanimité.